

Réf: Dossier 305038

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE YEMISSAH PHARMA »

Siège Abidjan Cocody Angré Château, Lot 5053, Ilot
470

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE YEMISSAH PHARMA »

Objet : Agence spécialisée dans la représentation commerciale, la promotion et la distribution pharmaceutique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château, Lot 5053, Ilot 470

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO CASIMIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03681 du 06/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22485/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

